



RÉOUVERTURE DE LA PISCINE AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Après 18 mois de travaux et une belle rénovation, la piscine a réouvert ses portes le 29 août 2019 pour le plus grand plaisir des usagers qui attendaient cela avec impatience !

Construite en 1972, la piscine d'Ambert, désormais appelée Piscine Ambert Livradois Forez a connu sa troisième opération de rénovation. Certains s'en souviennent probablement, la première phase avait eu lieu en 1990 et avait consisté en la création du parc aquatique extérieur composé d'une rivière à toboggan, d'une pataugeoire et d'un bain à remous. Cette même année, le système de filtration avait été entièrement revu.

Aujourd'hui, la troisième phase vient de s'achever avec d'importants travaux de modernisation ayant pour objectifs :

- **D'améliorer le confort des usagers** avec un nouveau bâtiment de 400m² abritant l'espace d'accueil, les nouveaux vestiaires, les douches, les sanitaires et l'espace beauté. L'accès se fera grâce à un portique magnétique.
- **De développer l'offre** avec notamment un espace bien-être qui a vu le jour dans une nouvelle extension accueillant un spa, une pataugeoire et un sauna.
- **De permettre l'accessibilité** aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur, une cabine de change dédiée et des équipements de mise à l'eau ont par exemple été installés.
- **De conforter les structures porteuses** en consolidant les pièces de charpente vétustes et en ajoutant une armature métallique de renfort.
- **De favoriser les économies d'énergie** en remplaçant la couverture, les baies vitrées et les éclairages. Des chaudières bois et gaz naturel assurant, quant à elles, la production de chaleur et d'eau chaude.

Fiche d'identité du projet



Durée des travaux :
18 mois



Superficie du bâtiment :
2 300 m²



Architectes :
MBA / Pil Architecture



Maître d'ouvrage :
Communauté de communes
Ambert Livradois Forez



Coût total du projet :
4 434 088,62 €
dont 62,21% d'aides publiques
(État, Région, Département)

POINT DE VUE DU RESPONSABLE SPORT/PISCINE, THOMAS BARTHÉLÈMY

« La piscine est l'équipement intercommunal par excellence. Il profite à tous les habitants de la communauté de communes et il est le service public le plus fréquenté du territoire (+ de 50 000 passages par an). C'est pourquoi, au-delà de la qualité des infrastructures, nous avons fait le choix de mettre l'usager au cœur de notre démarche dans une logique d'amélioration continue. Concrètement, pendant toute la durée des travaux nous avons mis ce temps à profit pour mettre en place une démarche qualité visant à satisfaire au mieux les usagers. »

Ainsi, 5 engagements forts ont été pris en matière de :

- **Développement durable :** diminuer les consommations énergétiques, réduire la consommation d'eau, etc. ;
- **Accessibilité de l'équipement** pour tous les publics ;
- **Offre de proximité :** améliorer, par exemple, les conditions d'accueil et faire en sorte que 100 % des élèves en classe de 6^{ème} sachent nager ;
- **Bien-être au travail :** améliorer le cadre de travail, réduire le taux d'absentéisme, améliorer l'engagement du personnel ;
- **Gestion vertueuse :** rationaliser les dépenses, améliorer l'image du territoire, porter les valeurs du service public.

POINT DE VUE DE JEAN-CLAUDE DAURAT, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

« Cette opération de réhabilitation d'un équipement utilisé par l'ensemble des publics du territoire illustre notre volonté de répondre aux attentes de chacun en matière de service attendu et fédérateur. Le projet repris par la communauté de communes alors qu'il n'était qu'en phase d'élaboration a fait l'objet d'un suivi réactif afin de ne pas retarder sa mise en œuvre. Nous mesurons au final le surcoût constaté par rapport au coût estimatif qui occultait des domaines d'intervention s'avérant indispensables. Une deuxième phase de travaux s'attachant à la remise à niveau des équipements extérieurs sera conduite au cours des prochains mois afin de disposer d'un équipement complet. J'espère que cette réalisation suscitera auprès des usagers une satisfaction partagée. »



HORAIRES, TARIFS, ANIMATIONS... TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

TARIFS

Du 1^{er} Septembre 2019 au 3 Juillet 2020

- Entrée adulte : 3.50€
- 10 entrées adulte : 31.50€
- Entrée tarif réduit : 2.10€ (-18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi)
- 10 entrées tarif réduit : 18€

Du 4 Juillet 2020 au 31 Août 2020 avec accès au parc aquatique

- Entrée adulte : 5.50€ à partir de 17h : 3.50€
- 10 entrées adulte : 49.50€
- Entrée tarif réduit : 3.50€ à partir de 17h : 2.10€ (-18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi)
- 10 entrées tarif réduit : 31.50€

ANIMATIONS

Ambert Livradois Forez propose des cours d'aquagym, d'aquafitness, d'aquabike et d'aquapalme, tout au long de l'année. Des créneaux sont proposés en semaine entre 11h30 et 13h30, entre 18h et 20h et le samedi matin.

HORAIRES D'OUVERTURE

Périodes scolaires

- Du lundi au vendredi de 12h à 13h30 et 17h30 à 20h
- Le samedi de 14h à 18h
- Le dimanche de 9h à 12h

Vacances scolaires

- Tous les jours de 11 à 18h

Été

- Tous les jours de 11 à 19h

BILLETTERIE EN LIGNE

Billetterie informatisée permettant l'achat de votre entrée piscine sur www.ambertlivradoisforez.fr

Carte d'accès

- 2€ (la première fois ou en cas de perte/vol, nominative ne peut être revendue ou prêtée à un tiers)

www.ambertlivradoisforez.fr

AMBERT LIVRADOIS FOREZ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

11 avenue du 11 Novembre • 63 600 AMBERT • Tél. 04 73 72 71 40 • accueil@ambertlivradoisforez.fr

www.quivipulest.com - Crédits photos : Communauté de communes Ambert Livradois Forez - Article maison de sante : Sonia REYNE - Impression : Cavanat



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

LETTRE D'INFO N°9 • SEPTEMBRE / OCTOBRE 2019



MAISON DE SANTÉ, LA GENÈSE D'UN PROJET



ÉDITO

Equipements et services : deux attentes légitimes de nos administrés auxquelles la communauté de communes s'efforce de répondre dans le cadre de ses compétences.

La piscine réhabilitée, récemment mise à disposition du public, est une réalisation exemplaire à ce titre. Tout est mis en œuvre pour que cet équipement donne satisfaction à des utilisateurs scolaires, associatifs et tout public. La dynamique intercommunale a montré toute sa pertinence dans la conduite de ce projet.

L'offre de soins sur le territoire est une préoccupation majeure de la population et un atout pour l'attractivité du territoire.

Au fil des ans, il apparait que l'approche thématique par micro-territoires se heurte à des difficultés croissantes notamment en matière de présence pérenne de médecins généralistes. La perspective de l'émergence d'un pôle médical important sur Ambert pourrait apporter une réponse à l'attente des patients.

Toute stratégie de développement repose sur la mutualisation de nos moyens. Vos élus en ont pris la pleine mesure et se proposent d'accompagner toute initiative répondant aux enjeux majeurs du territoire.

Jean-Claude DAURAT,
Président de la communauté
de communes Ambert Livradois Forez

UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE À AMBERT

Le projet se situerait sur une parcelle communale, à Ambert, à côté de la caserne des pompiers. Les médecins et professionnels de la santé mobilisés autour de ce projet s'appuient sur le constat qu'il faut faire quelque chose pour le territoire...

Alors que les déserts médicaux gagnent du terrain à la campagne comme en ville, la santé reste un sujet de préoccupation majeur pour les élus, les professionnels de santé et les patients. Rompant avec ce qui se pratiquait jusqu'à présent, les médecins ne souhaitent plus exercer seuls dans leur cabinet. Aujourd'hui ils ont envie de partager des locaux, un secrétariat et d'échanger entre eux. Pour répondre aux besoins des patients et aux enjeux d'accès aux soins, la mise en place de maisons de santé pourrait séduire monde médical, collectivités, privés et patients.

EN CHIFFRES



sur Ambert Livradois Forez



*issus de plateforme PAPS ARA / Chiffres des professionnels libéraux

ne souhaitent pas toujours s'installer en libéral, mais surtout ils ne souhaitent plus exercer de façon isolée, avec des horaires très lourds, comme cela pouvait être le cas avant. » Une situation qui place les zones rurales en difficulté, sans compter que les successives réformes de la santé ont conduit à des logiques de concentration des établissements pour des raisons de sécurité, de taille critique et de coût. Elles ont engendré au final la fermeture de certains services dans des hôpitaux comme celui d'Ambert. Un constat confirmé par Patrick BONTE, directeur adjoint du Centre Hospitalier Thiers/Ambert. « Il n'y a plus de maternité par exemple et nous avons fermé la chirurgie en avril 2019. A Ambert, nous nous recentrons sur notre cœur de métier, les urgences, la médecine polyvalente et la gériatrie, mais pour assurer leur fonctionnement, nous faisons souvent appel à des médecins intérimaires, dont certains viennent parfois même d'Espagne. Sur 31 postes de praticiens hospitaliers, seuls 4 sont pourvus actuellement. »



« Nous venons de recruter une personne chargée de coordonner le projet, la construction de la maison de santé et plus tard son fonctionnement » confirme le docteur François VORILHON, dans son cabinet de la rue Henri IV à Ambert. Depuis un peu plus d'un an, l'APSSA (Association des professionnels de santé pour la qualité des soins en pays d'Ambert) a pris le problème à bras le corps !

Face à la difficulté d'accès à la santé sur le secteur d'Ambert Livradois Forez, comme dans la plupart des territoires ruraux d'ailleurs, une maison de santé pluridisciplinaire devrait voir le jour dans les mois qui viennent. « La moitié des médecins de la région d'Ambert arrive à l'âge de la retraite et ne sera pas remplacée », assure le médecin généraliste. Un constat inquiétant et partagé par les élus. « Plusieurs éléments expliquent la difficulté d'accès au soin dans les territoires ruraux » constate Jean-Claude DAURAT, président la communauté de communes Ambert Livradois Forez. « Les médecins vieillissent et ne trouvent pas de successeurs, tandis que les jeunes diplômés sont peu attirés par nos territoires. Ils

TRAVAILLER A PLUSIEURS AU MÊME ENDROIT

La maison de santé pluriprofessionnelles s'impose comme une réponse naturelle, mais Jean-Claude DAURAT ne se berce pas d'illusions. « L'ARS (Agence régionale de santé) encourage la création de maison de santé pluridisciplinaire. Elles se sont fortement développées en France, sous l'impulsion des politiques publiques. Elles ne connaissent pas toutes le même succès. Certaines ont plus de difficultés que d'autres à conserver des médecins ou d'autres professionnels de santé. À Saint-Germain l'Herm, à Viverols, à Cunlhat ou à Arlanc, les résultats sont assez décevants » reconnaît l'élu. « Le facteur clé de réussite, c'est certainement la mobilisation des médecins et autres professions médicales déjà installés sur le territoire qui portent un vrai projet de santé. »

Les professionnels Ambertois se sont donc saisis du sujet autour d'une vraie dynamique. « Les infirmiers, dentistes, kinésithérapeutes, sage-femmes et certaines autres spécialités paramédicales sont associées depuis la genèse au projet » apprécie François VORILHON. « Nous avons rencontré les collectivités. Madame la Sous-préfète s'est montrée très intéressée par l'initiative. Elle nous a soutenus pour décrocher un accompagnement par la Caisse des Dépôts et Consignations à hauteur de 49 % de l'investissement. » Grâce à la mobilisation des élus locaux, la Maison de santé se situerait sur une parcelle communale, à Ambert, à côté de la caserne des pompiers, pas très loin de l'hôpital.

Très concerné, le laboratoire d'analyses médicales d'Ambert est un partenaire naturel du projet. « C'est important pour nous de conserver un laboratoire de proximité » précise François VORILHON. « Sa disparition placerait le territoire en sous-développement médical. Pour assurer la médecine d'urgence, nous avons besoin d'un laboratoire efficace et rapide. S'il fallait demain affréter un taxi pour envoyer des analyses urgentes à Clermont-Ferrand chaque fois que nous en avons besoin, nous perdriions en efficacité. »

S'INSTALLER A AMBERT

Convaincu de l'intérêt et des chances de réussite du projet, François VORILHON relève cependant que « c'est un train à ne pas laisser passer. Sans la maison de santé, nous arriverons vite à la catastrophe. L'association est très motivée, nous trouverons le financement, quoiqu'il arrive. » Actuellement, certains professionnels du secteur médical et paramédical sont prêts à venir à Ambert si la maison de santé voit le jour. Les praticiens qui exer-



ceront dans la maison de santé pluriprofessionnelles paieront un loyer aux investisseurs. Si toutes les conditions sont réunies, les travaux pourraient débuter en fin d'année. D'ici là, un architecte travaille déjà à inventer cette maison de santé Ambertoise.



À l'Hôpital d'Ambert, Patrick BONTE voit d'un très bon œil l'installation de ce regroupement de professions médicales. « Nous pouvons travailler sur des projets communs. L'avenir nous pousse à décloisonner médecine de ville et médecine hospitalière. » L'hôpital vient de s'équiper d'un plateau d'imagerie médicale numérique notamment pour la mammographie. « Nous avons ouvert des lits de gériatrie

de court-séjour supplémentaires et nous envisageons l'acquisition d'un scanner. Ce plateau d'imagerie performant est un atout pour convaincre de nouveaux médecins de venir travailler ici. » Rien ne peut remplacer la présence de généralistes sur un territoire. Jean-Claude DAURAT reste persuadé « qu'il est indispensable qu'un noyau de soins cohérent et performant à Ambert réfléchisse et organise le maillage du territoire tout autour. C'est la solution pour assurer du confort de soins à nos populations vieillissantes et pour gagner un peu plus d'habitants. » Nul doute que l'existence d'une maison de santé permettra à de jeunes médecins de s'installer en Livradois-Forez. « La qualité de vie à Ambert, celle de la patientèle, la possibilité de travailler ensemble dans un cabinet sont des atouts pour séduire de jeunes médecins » assure François VORILHON. « Le frein le plus important, c'est souvent l'emploi du conjoint. Aujourd'hui, si le conjoint ne trouve pas d'emploi ici, le collègue ne reste pas. L'association des professionnels de santé pour la qualité des soins en pays d'Ambert proposera bientôt une réunion publique, pour expliquer où en est le projet » conclut François VORILHON.

